

objet de remplacer le paiement mensuel et l'inquisition fiscale par un système forfaitaire annuel moins lourd et moins gênant pour le commerçant.

A vrai dire, il donnera aux petits commerçants une satisfaction d'ordre morale plutôt que matérielle. Le forfait ne dégrèvera le petit commerçant que dans de faibles proportions. Mais surtout, il mettra sa comptabilité et ses livres à l'abri de toute inquisition.

A ce point de vue, le programme du bloc des gauches qui demande la suppression absolue de toutes taxes sur le chiffre d'affaires reste purement démagogique. Pour boucher le déficit budgétaire de plus de 3 milliards qui s'en suivrait, un ministre des Finances, même radical-socialiste, serait obligé de fabriquer d'autres impôts et le commerçant, gros, moyen ou petit préfère qu'on le taxe et qu'on le contrôle sur ses affaires plutôt que sur ses revenus et surtout sur son capital.

Donc le forfait, si imparfait soit-il, donne encore au gouvernement le moyen de satisfaire à une des grandes revendications de la petite bourgeoisie commerçante.

L'État et les monopoles contre le bloc des gauches

On peut donc se rendre compte que par ces deux projets précis, sur les loyers et sur le chiffre d'affaires, l'État se préoccupe d'améliorer les conditions économiques de la moyenne et de la petite bourgeoisie.

Une telle attitude lui est d'ailleurs dictée beaucoup plus par des nécessités politiques que par une quelconque prévoyance économique. L'État est impuissant à aller contre l'évolution marxiste de son capitalisme vers la forme des monopoles. Seulement cette évolution ne peut être constante. Graphiquement, elle s'établirait par une courbe qui monterait, descendrait, remonterait, redescendrait, mais toujours en progression d'un palier sur l'autre. Nous arrivons actuellement à un de ces paliers.

C'est uniquement de ce point de vue qu'il nous faut envisager le récent congrès de l'Union des Intérêts Économiques et celui de la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France. Le programme économique adopté en commun par ces deux groupements nécessiterait une trop longue étude pour que nous puissions ici l'examiner en détail. Nous y reviendrons d'ici peu. Constatons simplement que son programme tourne autour de ces 3 pivots :

- 1° Une politique fiscale plus simple et moins inquisitoriale ;
- 2° Une politique financière pour la reprise du franc et la réduction de la circulation fiduciaire ;
- 3° Lutte contre l'Etatisme.

Millerand sur la réserve

Mais ce programme vaut à coup sûr moins par lui-même que par les commentaires qu'y ont apporté l'un après l'autre le président de la République et le président du Conseil.

« Vous ne songez pas à dénier le devoir fiscal, a dit M. Millerand, vous demandez seulement que l'impôt que vous êtes prêts à acquiescer comme vous le faites chaque jour, on le rende aussi juste et aussi supportable qu'il est possible. Vous

réclamez l'équité et que dans la perception de l'impôt on n'oublie pas que la manière et la méthode ne sont pas négligeables.

« Messieurs, le ministre des finances est absolument de cet avis et travaille en ce moment, d'accord avec le Parlement, à des améliorations nécessaires. »

Mais plus nette encore a été la position prise par M. Poincaré et cela se comprendra mieux d'ici quelque temps.

Poincaré marche à fond

« Vous ne cherchez pas, a-t-il dit, à opposer vos intérêts à ceux des ouvriers, vous cherchez à les rapprocher... VOUS N'AVEZ PAS NON PLUS L'INTENTION DE VOUS SUBSTITUER AUX POUVOIRS PUBLICS ET DE LEUR IMPOSER VOS VOLONTÉS. Ils ont leur rôle et vous avez le vôtre... »

« Si le gouvernement et les Chambres s'occupent en ce moment même de faire droit aux critiques auxquelles ont donné lieu certains impôts qui pèsent sur le commerce et l'industrie, s'ils se sont efforcés de donner satisfaction aux plaintes des redevables les plus dignes de sympathie, s'ils ont compris la nécessité de corriger un régime fiscal que les charges de la guerre et la carence de l'Allemagne ont rendu inévitable, mais qui s'est révélé à l'épreuve assez mal établi et qui exige maintenant des modifications substantielles, c'est assurément en grande partie à la solidarité agissante des associations comme les vôtres qu'est dû cet heureux résultat. »

C'est net. Le chef responsable de l'État couvre de sa personnalité le programme économique, électoral des Intérêts Économiques. Il reconnaît que toutes les heureuses modifications aux conditions d'existence du moyen et du petit commerce, de la moyenne et petite industrie, ont été inspirées par l'Union et par elle seulement. Et surtout, il insiste sur ce fait que jamais les chefs de l'Union des Intérêts Économiques n'ont cherché à se substituer à l'État. Voilà à coup sûr des paroles rassurantes pour les classes moyennes, dans notre période actuelle où, seuls, les monopoles pourraient s'inféoder l'État.

Et comme les classes moyennes, bien qu'infériorisées par rapport aux monopoles, réaccumulent du capital, un encouragement venu de si haut ne peut que les pousser d'une façon plus certaine vers les candidats de l'Union Économique que patronne, avec ses 50 millions de caisse électorale au surplus, M. le sénateur Billiet.

Un bloc des « Gauches » est-il encore possible ?

Conséquence. L'essai du Bloc des gauches rêvé par les radicaux et les socialistes risque fort d'être gravement compromis par la très habile manœuvre du sénateur Billiet. En effet, si ce Bloc ne peut plus compter sur l'appui de la moyenne bourgeoisie (petits propriétaires, petits commerçants) que lui restera-t-il comme forces électORALES ? Une grande partie des fonctionnaires, évidemment, et les syndicats ouvriers réformistes. Est-ce suffisant pour obtenir une majorité dans le pays ?

Quant aux conséquences sociales que pourraient avoir les possibilités d'une renaissance des classes moyennes, il nous appartiendra de les fixer dans cette revue dans une série d'études convergentes que nous espérons publier au cours de cette année.

MARCEL FOURRIER.

